

REGLEMENT

Rando des vignes: la Moneinchonne

Date : 07 juillet 2019

LIEU : Départ du stade de Monein

Cette randonnée traversera les communes de
Monein ; Cuqueron ; Lacommande ; Estialescq ; Parbayse ; Ledeux ; Goès ; Cardesse.

Accueil des participants et contrôles administratifs à **8h** au complexe du Pont Lat . Distribution des numéros à coller sur les motos.

Les participants devront se présenter munis de leur permis de conduire, carte grise et attestation d'assurance.

Capacité : Inscriptions limitées à 200 participants. L'organisation se réserve le droit de refuser un participant.

Parcours : le parcours fléché d'environ 80 kms prévoira des déviations « facile/difficile », il pourra être parcouru deux fois pour ceux qui le désirent (1 fois le matin, 1 fois l'après-midi), la boucle de l'après-midi étant raccourcie.

Programme de la journée :

8h à 9h contrôle administratif et café d'accueil

9h briefing et départ échelonné

A partir de 12h repas self au Pont Lat (stade de Monein)

13h30 départ du second tour pour les plus courageux

Tarifs :

Inscription rando (café d'accueil, pause café à mi-parcours, repas) 45€

Repas accompagnateur midi 15€

Important :

Le déroulement de la randonnée et l'état du véhicule sont soumis au respect du code de la route.

La randonnée n'est pas une compétition et se déroule sur des chemins ouverts à la circulation, attention aux autres utilisateurs, agriculteurs, randonneurs VTT, pédestres, équestres.

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT CONTACTEZ :

Sébastien POURE au 0607455777

OU

Bruno BRETAGNE au 0685803778

Engagements adresser à :

**ASM Pau moto verte
5 allée du Grand tour
64000 Pau**

